



Municipalité régionale de comté de Papineau Conseil des maires



2025-05-07

Province de Québec Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance du Conseil de la susdite Municipalité, étant une séance extraordinaire tenue ce **7^e jour du mois de mai 2025 à 16 h 30**, sis au 266, rue Viger, Papineauville, Québec, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, maires respectifs des municipalités ci-après mentionnées :

Jean-Marc Chevalier
Gaston Donovan
Maxime Proulx-Cadieux
David Pharand
François Clermont
Richard Jean
Manon Bastien, rep.
Alain Gamache
Pierre Renaud
Robert Bertrand
Gilbert Dardel
Carol Fortier
Myriam Cabana
Antonin Brunet
Paul-André David
Christian Pilon
Jonathan Beauchamp
Jean-René Carrière
Hugo Desormeaux
Matthew MacDonald Charbonneau
Clément Larocque, rep.

Boileau
Bowman
Chénéville
Duhamel
Fassett
Lac-des-Plages
Lac-Simon
Canton de Lochaber
Canton de Lochaber-Partie-Ouest
Mayo
Namur
Notre-Dame-de-Bonsecours
Notre-Dame-de-la-Paix
Notre-Dame-de-la-Salette
Papineauville
Plaisance
Ripon
Saint-André-Avellin
Saint-Émile-de-Suffolk
Saint-Sixte
Val-des-Bois

Absents :

Nicole Laflamme
Marcel Beaubien
Mélanie Boyer

Montebello
Mulgrave-et-Derry
Thurso

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet suppléant, monsieur Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier. La greffière-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, monsieur Rémy Laprise, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, la directrice du Service de développement du territoire par intérim, madame Anne-Marie Trudel, l'agente de communication, madame Jessie Laflamme, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, sont aussi présents.

Le Préfet soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par la greffière-trésorière et directrice générale, à savoir :

ORDRE DU JOUR



Municipalité régionale de comté de Papineau Conseil des maires

Il est proposé par M. le conseiller Maxime Proulx-Cadieux
appuyé par M. le conseiller Gilbert Dardel
et résolu unanimement

QUE :

L'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé dans le cadre de la présente séance.

Adoptée.

Monsieur Hugo Desormeaux, maire de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, se jointe à la présente séance.

6. ÉLECTION DU PRÉFET (ARTICLE 210.25 ET SUIVANTS DE LA L.O.T.M.)

6.1 AVIS DE JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE EN DATE DU 1^{ER} MAI 2025

Les membres prennent connaissance de l'avis de jugement de la Cour supérieure en date du 1^{er} mai 2025 concernant monsieur Benoit Lauzon.

NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION – ÉLECTION DU PRÉFET

La nomination du Préfet de la MRC de Papineau pour un prochain mandat se réalise dans le cadre de la présente séance conformément à l'article 210.26 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., C.O-9).

2025-05-096

Il est proposé par M. le conseiller Matthew MacDonald Charbonneau
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
et résolu unanimement

QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, soit et est nommée présidente d'élection dans le cadre de l'élection du poste de Préfet au sein du Conseil des maires de la MRC de Papineau;

ET QUE :

La coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, soit et est nommée secrétaire d'élection.

Adoptée.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2025-05-097

Il est proposé par M. le conseiller Jean-René Carrière
appuyé par M. le conseiller Antonin Brunet
et résolu unanimement

QUE :

La séance soit et est ajournée pour les considérations ci-haut mentionnées.

Adoptée.



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Conseil des maires**

QUE :

Madame Nicole Laflamme, mairesse de la Municipalité de Montebello, soit et est nommée Préfète suppléante, et ce, jusqu'au 17 décembre 2025.

Adoptée.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

2025-05-101

- ATTENDU qu'en vertu des lettres patentes, un Comité administratif est constitué;
- ATTENDU que ce Comité administratif est composé de cinq (5) membres, dont le préfet, le préfet suppléant et trois (3) autres membres nommés par résolution du Conseil;
- ATTENDU la résolution numéro 2024-12-236, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 18 décembre 2025, confirmant la composition du Comité administratif pour l'année 2025;
- ATTENDU les résolutions relatives à l'élection d'un nouveau préfet et d'un préfet suppléant (résolutions numéro 2025-05-099 et 2025-05-100);
- ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un nouveau membre du Comité administratif en raison des résolutions numéro 2025-05-099 et 2025-05-100, le tout en conformité avec la réglementation applicable;

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Renaud appuyé par M. le conseiller Jean-Marc Chevalier et résolu unanimement

QUE :

Monsieur Alain Gamache, maire de la Municipalité du Canton de Lochaber, soit et est nommé membre du Comité administratif, et ce, jusqu'au 17 décembre 2025.

Adoptée.

Monsieur le Préfet s'adresse aux membres et les remercie pour leur confiance.

**8. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES 2025 DU CONSEIL
DES MAIRES – MAI 2025**

Les membres ne donnent pas suite au sujet cité en titre puisqu'il n'est pas requis de changer la date de la séance du Conseil des maires prévue au mois de mai 2025.

**9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RESSOURCES NATURELLES ET
ENVIRONNEMENT**

9.1 Aménagement du territoire

**9.1.1 RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
(SAD) - ACCEPTATION DU FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU
PROJET À LA SUITE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE
FINANCIÈRE**

2025-05-102



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Conseil des maires**

12. QUESTIONS DES MEMBRES ET PROPOS DU PRÉFET

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour pour ce point.

13. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour pour ce point.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

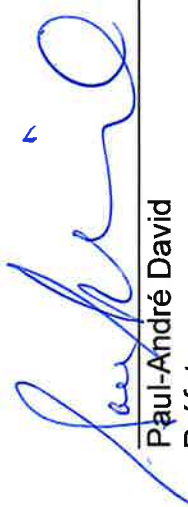
2025-05-103

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Chevalier
appuyé par M. le conseiller Christian Pilon
et résolu unanimement

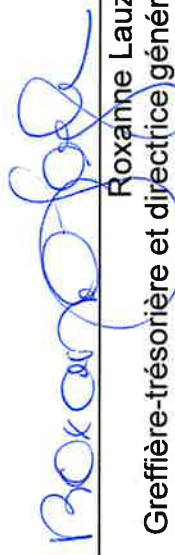
QUE :

Cette séance soit et est levée; il est 18h12.

Adoptée.



Paul-André David
Préfet



Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, Paul-André David, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient
au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.



Paul-André David, Préfet